

MELANGES EXTEMPORANES DE PRODUITS VISES A L'ARTICLE L.253-1 DU CRPM DONT L'UTILISATION EST, PAR DEROGATION, AUTORISEE

(En application de l'article 2 de l'arrêté du 7 avril 2010 relatif à l'utilisation des mélanges extemporanés de produits visés à l'article L.253-1 du code rural et de la pêche maritime)

Produits concernés par le mélange	Usages concernés	Conditions d'utilisation particulières du mélange (à mentionner sur l'étiquette de chacun des produits)
<p>SPORTAK EW (AMM 9300305 – détenteur : BASF AGRO SAS)</p> <p align="center">et</p> <p>OSIRIS WIN (AMM 2090092 – détenteur : BASF AGRO SAS)</p>	<p align="center">Traitement fongicide du blé :</p> <p>15103202 Blé* Traitement des parties aériennes*Fusarioses</p> <p>15103214 Blé* Traitement des parties aériennes*Rouille(s)</p> <p>15103221 Blé* Traitement des parties aériennes*Septoriose(s)</p> <p>Pour chacun des usages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dose d'emploi : SPORTAK EW : 0,75 L/ha + OSIRIS WIN : 1,5 L/ha - 1 application uniquement dans le cadre d'une lutte conjointe avec la septoriose - Les conditions d'utilisation de la préparation, compte tenu des bonnes pratiques agricoles critiques proposées, permettent de respecter la limite maximale de résidus en recommandant un délai avant récolte de 35 jours 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation en mélange des deux produits uniquement en réduisant les doses d'emploi prévues pour chacun des produits de moitié. - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres. - Pour protéger les arthropodes et les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. - Délai de rentrée : 48 heures en application de l'arrêté du 12 septembre 2006. - Pour protéger l'opérateur, porter : <ul style="list-style-type: none"> ● Pendant le mélange/chargement - une combinaison de travail en polyester/coton (65%/35%) possédant un grammage minimum de 230 g/m² et maximum de 280 g/m², et pourvue d'un traitement déperlant ; - un EPI partiel type tablier ou blouse à manches longues de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ; - des gants de type nitrile certifiés selon la norme de référence EN 374-3 (risque chimique), réutilisables ; - Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 ; - Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166. ● Pendant la phase d'application - une combinaison de travail en polyester/coton (65%/35%) possédant un grammage minimum de 230 g/m² et maximum de 280 g/m², et pourvue d'un traitement déperlant ; - des gants de type nitrile certifiés selon la norme de référence EN 374-3 (risque chimique), à

MAJ : 16/12/2014

		<p>usage unique lors d'intervention sur le matériel de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3.● Pendant la phase de nettoyage du matériel de pulvérisation- une combinaison de travail en polyester/coton (65%/35%) possédant un grammage minimum de 230 g/m² et maximum de 280 g/m², et pourvue d'un traitement déperlant ;- un EPI partiel type tablier ou blouse à manches longues catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;- Bottes de protection conforme à la réglementation et selon la norme EN 13 832-3 ;- Lunettes de sécurité conforme à la réglementation et selon la norme EN 166 ;- des gants de type nitrile certifiés selon la norme de référence EN 374-3 (risque chimique), réutilisables.- Pour protéger le travailleur, porter une combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) possédant un grammage minimum de 230 g/m² et maximum de 280 g/m², imprégnée d'un déperlant.- Mode opératoire de mise en œuvre du mélange : la préparation du mélange devra être réalisée comme suit, sous maintien constant de l'agitation et en respectant l'ordre d'introduction des préparations :<ol style="list-style-type: none">1) remplir la cuve aux $\frac{3}{4}$ d'eau,2) introduire la préparation SPORTAK EW à la dose recommandée,3) s'assurer de l'homogénéité de la bouillie,4) introduire la préparation OSIRIS WIN la dose recommandée,5) compléter le remplissage de la cuve avec l'eau.
--	--	---